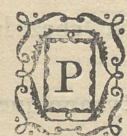




LE PALANQUIN DE MONSIEUR PAMPLEMOUSSE

I. — « Le plus grand péché » ...



POUR un roman portant ce titre, M. André Thérive vient d'obtenir une partie du Prix Balzac. Je n'ai pas encore lu ce livre. Si j'en crois toutefois les comptes-rendus qu'en ont donné journaux et revues, ce n'est pas, comme vous pourriez le croire, de la chair qu'il s'agit mais bien de l'orgueil humain.

De tout temps, la Sagesse des Nations, d'accord sur ce point avec les Saintes Ecritures, attesta que ce dernier assure la perte de l'homme et que, sous peine des pires calamités, le cordonnier ne doit pas viser plus haut que sa chaussure...

C'est le péché d'orgueil humain, — pour employer le langage de l'Eglise — qui incita Prométhée à ravir le céleste feu, conduisit à leur perte tant de grands capitaines et poussa les Pierre Dassier, Jean Renaud, Myriam-Harry et autres Jean d'Esme à se prendre pour des auteurs indochinois.

C'est également lui qui causa la perte de M. Pamplemousse, fils de l'Annam, dont je vais conter l'histoire.

. . .

Pamplemousse, du village de Prunier Blanc, y exerçait la profession de veilleur. Il commit, pour la première fois, le péché d'orgueil en choisissant pour

femme une jeune et gracieuse personne fleurie du nom poétique d'Orchidée. Péché et aussi faute grave car Orchidée était bien plus faite pour orner le yamen d'un mandarin que pour être la compagne d'un vulgaire veilleur. Et ce qui devait arriver arriva : un galant survint qui cueillit le fruit défendu. Mais ce n'était pas un mandarin. Il avait simplement rang de bonze et s'appelait M. Bonheur. Comme par un fait-exprès sa demeure était tout proche de celle du malheureux mari et, ironie du hasard, avait nom « La Pagode-Des-Dix-Mille-Vertus ». Toujours poussé par son orgueil, Pamplémousse qui ambitionnait le grade de chef des veilleurs, emploi tenu par M. Talent, son voisin, machina une ténébreuse affaire qui tourna à la confusion et au désavantage du machinateur. Convaincu de manœuvres déloyales, de calomnie et de mauvaise foi, Pamplémousse fut licencié de son emploi et condamné à une amende de dix piastres.

Ce ne fut pas tout. M. Talent, qui était d'esprit assez vindicatif, imagina de jouer à son calomniateur et voisin un tour de sa façon. Il se procura un merle-mandarin, lui fit apprendre une petite chanson de sa composition et, quand le volatile fut à point, accrocha sa cage, devant sa porte, à quelques mètres à peine de celle de Pamplémousse.

Le soir, quand celui-ci rentra chez lui, quelle ne fut pas sa stupéfaction d'entendre une voix nasillarde, acide comme un filet de vinaigre, qui lui jetait cette bizarre sérénade :

*Veilleur, maudit veilleur,
Le serpent venimeux a la tête brisée !
Veilleur, maudit veilleur,
Tu n'auras pas ton paddy de rosée (1) !*

Il aperçut l'oiseau parleur, comprit que le coup venait de M. Talent et s'apprêtait à bondir sur la cage quand il songea que ce geste allait encore lui attirer quelque histoire désagréable. Il réfréna donc sa colère et rentra chez lui en grommelant.

Mais désormais, à toute heure, impitoyable, agaçant, obsédant, tyrannique, l'assaillit le petit couplet.

Le pauvre ex-veilleur pensait devenir fou.

* * *

Survint la Grande Guerre...

Certain jour, le village de Prunier Blanc fut officiellement avisé qu'il devait fournir dix volontaires pour « Le Pays aux grands Principes »...

Dans ses *Lettres de guerre d'un Annamite*, Marquet fait dire à son héros que les indigènes partant pour France se divisaient alors en deux catégories bien distinctes : les « volontaires volontaires » et les « volontaires non volontaires ».

Il serait bien difficile de préciser dans laquelle de ces catégories il aurait fallu classer Pamplémousse lorsqu'il se décida à s'expatrier pour aller contribuer au triomphe de la grande nation protectrice.

(1) *Lua suong*. Chaque veilleur est rémunéré en nature (tant de gerbes de paddy par *mâu*). Dans les villages réformés, on a remplacé ce mode de paiement par l'inscription d'une solde fixe au budget communal.

Il ne songeait, à vrai dire, nullement à ce geste patriotique lorsqu'il y fut incité par le maire, l'adjoint, les notables, toutes personnes de qualité aux conseils de qui Madame Orchidée et le bonze M. Bonheur ne manquèrent pas, bien entendu, d'apporter l'appui des plus chaleureuses exhortations.

Pamplemousse n'avait nul goût pour les aventures de ce genre ; il ne se souciait guère d'aller courir le vaste monde sur des mers que l'on dit infestées de crocodiles et dans de lointains pays où l'attendait, peut-être, le plus misérable sort.

On eut beau lui faire valoir que ce serait là pour lui un moyen infaillible de réhabilitation et qu'un acte aussi méritoire effacerait dans l'esprit de tous la faute commise ; il s'obstinait à ne rien entendre.

On ne vint à bout de sa résistance qu'en le prenant par son point faible.

On lui montra que, là-bas, il pourrait, avec sa paye, sa haute-paye et autres petits bénéfices éventuels, mettre de côté des sommes rondelettes, qu'il acquerrait, sans aucun doute, du galon, et qu'à ce titre, une fois de retour au village, il aurait droit, d'office, à une place d'honneur dans la maison commune.

Cette perspective d'un rang de préséance, primant toute autre considération, fit danser aussitôt un mirage doré aux yeux de l'ex-veilleur et vainquit ses dernières hésitations.

Il se laissa donc inscrire sur la liste des volontaires au grand contentement du maire qui, avec lui, tenait enfin le dixième et dernier des hommes à fournir et surtout à celui de M^{me} Orchidée et du bonze dont les divertissements sentimentaux pourraient se dérouler désormais librement et en toute sécurité.

Le jour du départ fut un grand jour. Il avait été précédé de grasses ripailles et de franches lippées. Il fut agrémenté de nouvelles beuveries et de force tirs de pétards. Le moment de la séparation venu, Pamplemousse et ses neuf compagnons firent, devant le village assemblé, de touchants adieux à tous leurs parents et amis.

M^{me} Orchidée fit montre d'une émotion excessive, eu égard à ses sentiments réels et M. Bonheur eut la complaisance d'accompagner les partants hors des portes de la ville jusqu'au coude de la grande digue que marque, solitaire, un vieux faux-cotonnier.

C'était, soi-disant, pour prolonger le plus loin possible sur leur tête la protection de Bouddha, mais en réalité à seule fin de bien s'assurer de l'éloignement effectif de l'infortuné Pamplemousse.

Quand il fut de retour au village, il aperçut l'atrabilaire M. Talent en train de décrocher la cage du merle-mandarin pour la rentrer chez lui.

Pamplemousse parti, le petit concert vocal de l'oiseau n'avait plus de raison d'être : si le chef des veilleurs haïssait mortellement son voisin, il n'avait jamais songé à étendre son ressentiment à M^{me} Orchidée dont, au contraire, les distractions extra-conjugales, complétant sa vengeance, le réjouissaient fort.

Avant de réintégrer la pénombre de la cai-nhà, le merle lança encore deux ou trois fois son facétieux couplet :

*Veilleur, maudit veilleur,
Le serpent venimeux a la tête brisée !
Veilleur, maudit veilleur,
Tu n'auras pas ton paddy de rosée !*

M. Bonheur fit mine d'aller à la bonzerie, mais, au moment d'y entrer, tourna soudain vers le champ de cannes-à-sucre qui le séparait de la demeure de Pamplémousse, le traversa rapidement et le cœur enfiévré d'une allégresse triomphante, frappa à la porte de l'ex-veilleur.

Elle s'ouvrit presque aussitôt. La suave et perfide Orchidée attendait son amoureux. Elle lui sourit de toutes ses jolies petites dents laquées en noir et semblables à des grains de pomme-cannelle...

II. — A la Poudrerie de Bassens.

Pamplémousse, dès son arrivée en France, fut affecté, comme O. N. S., à la poudrerie de Bassens (Gironde), au milieu des palus qui bordent la Garonne, tout près de Bordeaux.

De ses occupations dans cet établissement rien de particulier à dire. Bornons-nous à noter qu'il y contribua, comme ses congénères, dans une sage mesure, au triomphe de cette Sainte Trinité des Temps Nouveaux : Civilisation, Progrès, Justice !

Il profita de la fréquentation des Occidentaux pour apprendre un peu de français entremêlé de patois du plus pur cru girondin : « Ah ! bou drou ; Oun bass ? Quès aco ? etc... »

Chaque dimanche, il allait, en permission, avec ses camarades, à la Grand' Ville voisine. On flânait dans les rues ou le long des quais, on courait les bars, d'interlopes « bouchons » et certains lieux de plaisir d'assez bas étage dont les tarifs très abordables étaient en harmonie avec le salaire de Pamplémousse et des autres. On expédiait des cartes-postales à tous les amis et connaissances de France ou d'Indochine ; on faisait emplette d'objets disparates : fruits du pays, menus articles de bazar, journaux illustrés, etc... et, le soir, on regagnait Bassens, les poches totalement délestées du salaire de la semaine.

Certain dimanche, Pamplémousse, excité encore par le démon de l'orgueil, se fit photographier aux côtés d'une dame occidentale de mœurs faciles et qui avait accepté de se prêter à ce petit jeu pour la modique somme de trois francs.

Il envoya à M^{me} Orchidée un des douze exemplaires de la photo accompagné d'une lettre où, entre autres choses, il lui demandait son avis sur les charmes physiques de celle qu'il déclarait avoir choisie comme femme de second rang.

Ainsi espérait-il flatter la vanité de sa moitié numéro un et, par la nouvelle d'une aussi brillante acquisition, jeter force lustre sur la famille.

Mais M^{me} Orchidée, sans doute distraite par l'abondance et l'intensité de ses effusions illicites, ne prêta qu'une attention des plus relatives à l'envoi de son époux, relégua l'image de la dame blanche dans un coin obscur de sa cainhà et oublia même d'en accuser réception, ce dont Pamplémousse fut profondément vexé.

Deux années coulèrent au bout desquelles, certain jour, à la saison des caramboles, M^{me} Orchidée, jusque là stérile, mit au monde une gracieuse fillette que l'on décora du nom poétique de Chrysanthème.

Les nombreuses bénédictions bouddhiques du bonze amoureux avaient porté fruit. M^{me} Orchidée jugea toutefois prudent de passer sous silence, dans ses lettres, ce petit accroissement familial, estimant, non sans raison, que Pamplemousse pourrait prendre fort mal la chose et qu'elle serait toujours à temps pour lui en faire part lorsqu'il reviendrait des pays d'Occident... si toutefois le Destin lui permettait d'en revenir.

III. — Le Retour.

Le Destin le lui permit et, certain jour du printemps de 1919, alors que les letchis commençaient à rougir sur les branches, Pamplemousse fit, à la nuit tombante, le cœur battant d'émotion, son entrée au village de Prunier Blanc.

Hélas ! il n'avait pas conquis, au Pays-des-Grands-Principes, ce glorieux galon qui devait lui assurer un rang de préséance dans la maison commune et le rêve merveilleux qu'il avait caressé à son départ gisait à terre, ailes fracassées. Par contre, il rapportait au pays de tenaces et douloureux rhumatismes contractés dans les *palus* de Bassens.

— « Ah ! songeait-il tristement, on a bien raison de dire que quand un malheur arrive, le chien vient vous mordre par dessus le marché ! » (1)

Mais sa joie était telle de revoir le village natal, sa *cai-nhà*, sa chère et belle Orchidée et tous les amis qu'elle l'emporta sur l'amertume de ses déceptions.

Il n'avait pas prévu sa femme de son arrivée.

Quand il atteignit sa maison, il trouva la porte close. Il frappa. Nulle réponse. Il appela et se fit connaître. Ce furent alors, à l'intérieur, des exclamations étouffées et un grand remue-ménage. M. Bonheur, le saint et vénéré bonze, en train, pour l'heure, de se livrer, avec la maîtresse de céans, à de savantes études d'anatomie comparée, eut tout juste le temps de s'enfuir par le jardinet situé derrière la *cai-nhà* et se perdit dans le champ de cannes-à-sucre aux longues tiges violettes.

La porte s'ouvrit enfin et les deux époux si longtemps séparés se trouvèrent face à face.

Pamplemousse était si heureux de revoir sa jolie Orchidée qu'il ne remarqua pas son air embarrassé. Les effusions des retrouvailles eurent lieu franchement. Mais soudain, dans un coin de la *cai-nhà*, la jeune Chrysanthème se mit à pousser des cris perçants.

— « Oï cha oï ! quès aco ? » s'écria Pamplemousse, renforçant sa langue maternelle d'une réminiscence de patois girondin.

La rusée Orchidée avait préparé son histoire. Elle expliqua à son mari qu'elle n'avait, durant son absence, cessé de se livrer à la dévotion dans la pagode des « Dix-mille-vertus », qu'elle avait fait prières sur prières pour obtenir de Bouddha un rejeton, et qu'à la fin, le Ciel, répondant à ses implorations, lui avait envoyé une fille.

Mais Pamplemousse, l'air soupçonneux, fronçait de plus en plus les sourcils en écoutant cette histoire.

(1) En annamite : Da kho, cho lai can thêm. (Proverbe qui correspond à notre : *Un malheur n'arrive jamais seul*).

— « Ta, ta, ta, fit-il, je crois que tu veux m'en conter. Comment ! si longtemps après mon départ pour le « Pays-des-Grands-Principes », tu veux que j'admette qu'il est naturel... ? Tu sais bien qu'après neuf mois... »

— « Les voies de Bouddha sont impénétrables, coupa Orchidée. Avec sa toute puissance, il fait ce qu'il veut ! Quoi d'étonnant alors qu'il envoie un enfant à quelqu'un dont le mari est absent depuis un an, deux ans, trois ans ou même dix ans ? »

— « Ne râpe donc pas le fromage ! (1) répliqua l'autre, de plus en plus en colère. Je te dis que j'ai idée que tu veux m'en conter ! Bouddha ! Bouddha ! J'ai fréquenté, en Occident, des réunions de grands savants qui connaissent tout et parlent beaucoup. On les appelle « So-gia-lite » (2) et ils m'ont appris que tout ça c'est des sornettes, tu entends, des sornettes comme celles de Thang Cuoi, roi des menteurs, qui est dans la lune ! »

Epouvantée par ce flux de paroles impies, Orchidée, avec la souplesse d'esprit de ses pareilles, abandonna aussitôt le terrain religieux pour se rabattre sur un argument d'ordre familial.

— « Voyons, réfléchis, rappelle-toi... Que de fois n'as-tu pas regretté d'être sans enfants ! J'ai cru bien faire en invoquant Bouddha et... »

— « Eh ! laisse-moi donc tranquille avec ton Bouddha, trancha, d'une voix tonitruante, l'infortuné Pamplemousse. Bien sûr qu'autrefois j'ai regretté de ne pas avoir d'enfants, mais c'était un garçon que je voulais ! Un garçon capable d'assurer le culte des ancêtres ! Si encore tu m'en avais donné un ! Mais pas du tout, c'est une fille ! Tu sais bien que si un garçon vaut son pesant d'or, dix filles ne valent rien ? Alors, quoi ?... »

Orchidée, jugeant que la situation s'aggravait, recourut alors aux grands moyens de persuasion que ses semblables n'hésitent pas à employer en pareil cas.

Sans répondre à Pamplemousse mais dépliant son sourire le plus enjôleur, elle s'approcha de lui et, par une claire mimique, lui offrit de donner à la discussion une tournure sinon moins fouguese, en tous cas beaucoup plus idoine à concilier agréablement les points de vue des deux parties.

Et Pamplemousse qui, après tout, étant homme, en avait les faiblesses, Pamplemousse qui, pendant quarante-cinq jours de traversée, avait été entièrement sevré de ce genre de tendresse, céda, sans la moindre résistance, à l'invite de la tentatrice.

Ajournant le débat, avide d'adoucir un peu ses rancœurs avec le baume de voluptés dont il n'avait jamais oublié l'agrément, il se laissa aller dans les bras nerveux et souples, enveloppants comme une liane, de la féline Orchidée...

... Mais le doute s'était installé pour toujours en lui, comme le petit ver rongeur dans la chair gélatineuse et blanche du letchi...

IV. — L'Histoire du Palanquin.

Administrateur-adjoint de la province de Cam-Tinh, je me trouvais dans le bâtiment de la Résidence, assis devant mon bureau, à l'heure des requêtes.

(1) Dung tan pho mat (locution annamite qui correspond à notre : « Ne me bourre donc pas le crâne ! »)

(2) Transposition en annamite du mot *socialiste*.

C'était par une de ces belles après-midi où le ciel embrasé déverse sur les rizières des cataractes d'or en fusion, où le buffle lui-même, accablé, se fourre dans quelque trou gluant de la mare pour y trouver l'illusion de la fraîcheur...

Soudain, je vis entrer, sans bruit, un indigène trapu, court sur pattes, au nez plus camus, à la bouche plus lippue encore, si possible, que ses congénères.

C'était Pamplemousse.

Roulant sur ses jambes tortes, il vint à moi, me fit le salut militaire et me tendit sa requête. Elle était écrite en français et avait dû être rédigée sur sa demande par quelque interprète. Ayant lu les premières lignes, je vis qu'il me racontait toute son histoire. Il disait qu'il était un ancien O. N. S., qu'il était allé en France pendant la guerre pour confectionner poudre et munition, etc... etc...

Je m'attendais à le voir, en conséquence, demander, comme ses compatriotes, un secours en argent ou un emploi dans l'Administration. Quel ne fut pas mon étonnement de lire au contraire les lignes que voici :

« Quand nous avons partir pour la France c'est-à-dire d'aider pour combattre dans la guerre les pirates boches, l'Administration elle nous a dit : « quand vous êtes après retourner ici, il est permis demander ce que nous voulons et très certainement qu'on nous l'accordera. C'est de promettre ainsi parce que nous allons contribuer pour sauver en faveur de la civilisation et des grands principes de justice l'humanité. C'est pourquoi de ce motif rationnel quand ils retour dans le Tonkin, ils ont pétitionné d'obtenir l'un une somme d'argent, l'autre une fonction aux bureaux du Protectorat, celui-ci une indemnité ou allocation, celui-là un emploi de planton ou faire jardinier, ou agent de police ou bien gardien d'abattoir. Mais moi j'ai envisagé pour réfléchir beaucoup dans mon fort intérieure et je considère que l'Administration elle doit subir beaucoup de charges considérablement budgétaires et le moment il n'est pas opportuniste pour présenter une demande qui donne le résultat d'augmenter le poids des charges.

Aussi c'est pourquoi je bien soupèse toutes les choses dans mon cœur, du pour et du contre, alors je décide à la sagesse de borner ma requête pour la demande d'une faveur plus modeste, point onéreux du tout pour le budget. Voici de pourquoi.

Travaillant c'est pour les poudres à un endroit appelé Bassens, au bord d'une rivière où la terre il est en contre-bas et très humidité, j'ai obtenu en France, de lourds rhumatismes ils me font beaucoup la souffrance nuit et jour. Je pensais quand je suis de retour ici, par le moyen du soleil ce douleur il me passera mais il n'en est pas du tout.

Et d'autre part, dans mon village, il y a considérablement nombreux d'endroits de marécage que l'on ne peut circuler seulement que par sentiers très étroits. Ne puvé-je aller à pied par cause des douleurs, je pourrai cela il est vrai aller moyennant un pousse-pousse mais seulement les petits chemins ne sont pas une largesse suffisante pour que ces voiturettes elles peuvent y circuler.

Aussi c'est pourquoi, Grand Mandarin, je viens à vous demander l'autorisation écrite de me faire mon transport de voyage en palanquin et je vous prie de faire aussi notifier votre décision aux autorités de mon village pour qu'il connaitre publique, ce dont je vous remercie dix-mille fois d'avance et prière d'agréer mes salutations respectueuses, l'assurance de ma considération très distinguée... »

La requête fut, bien entendu, transmise par mes soins, pour examen et avis, aux autorités mandarinales. L'enquête fut, sans doute, délicate et laborieuse car les résultats ne m'en parvinrent qu'au bout d'un mois et demi environ, sous forme d'un dossier de respectable volume. La requête, si je puis dire, avait fait boue de neige en route et force papyrus s'était congloméré autour.

Déclaration du maire du village et des notables, attestation du chef de canton, rapport du sous-préfet, avis du Gouverneur indigène de la province, je nageais littéralement dans le papier. Les autorités du village confirmaient les dires de Pamplémousse touchant la matérialité de son départ pour le pays des Grands-Principes, l'existence de ses rhumatismes et l'étroitesse de chemins ruraux. Elles ajoutaient que l'intéressé était de bonnes vie et mœurs et d'un caractère paisible. Tout cela était bel et bon mais ne tranchait nullement la question de principe. Devait-on, ne devait-on pas faire droit à la demande de Pamplémousse ? Ah ! sur ce point, le sous-préfet n'y allait pas, comme on dit, par quatre chemins. Tout en reconnaissant les services rendus par le demandeur au pays des Grands-Principes et en rendant hommage à la glorieuse origine de ses infirmités, il ne pouvait s'empêcher de donner libre cours à une fulminante indignation. Pamplémousse était-il donc devenu faible d'esprit en manipulant la poudre ou voulait-il se moquer des pouvoirs établis ? Hé quoi ? ignorait-il que le palanquin est, en pays d'Annam, un mode de locomotion dont les lois millénaires ont réservé l'usage aux seuls mandarins ? Et, traitant à fond la question, dans un petit fascicule de papier cotonneux couvert de caractères qui ne comptait pas moins d'une vingtaine de feuillets, le Gouverneur annamite de la province ajoutait que les mandarins eux-mêmes n'avaient pas licence de faire usage indifféremment de n'importe quelle espèce de palanquin. Il convenait de tenir compte du grade.

« Pour les fonctionnaires au-dessus du premier rang, précisait-il, les supports du parapluie ou toit sont, d'après la loi, sculptés et ornés de figures du dragon appelé *giao* et de nuages ; le bâton est sculpté et orné de têtes de quadrupèdes : le tout est laqué de couleur vermillon et surchargé de dorures. Le toit est verni à l'huile et bleu d'azur ; le hamac est de couleur rouge écarlate ; les traverses du hamac sont en ivoire. Pour les fonctionnaires du premier rang les supports du toit sont sculptés et ornés de figures de dragon-*giao* et de nuages et laqués de couleur vermillon partiellement doré. Le bâton est sculpté et orné de têtes de quadrupèdes complètement dorées ; le hamac est rouge écarlate ; les traverses sont en ivoire ; pour ce hamac et pour ceux attribués aux fonctionnaires des rangs inférieurs, le toit ou parapluie est également verni à l'huile et noir... »

« Pour les fonctionnaires du second rang, les supports sont sculptés et ornés de figures de dragon-*giao* et de nuages ; le bâton est sculpté et orné de figures de quadrupèdes, le tout également laqué vermillon et partiellement doré. Le hamac est rouge et brun et les traverses sont en ivoire.

Pour le troisième rang, les supports sont sculptés et ornés... »

Mais j'arrête ici cette énumération. Si je voulais la donner complète il me faudrait bien encore deux grandes pages et ce serait plutôt fastidieux. Abrégeons.

En résumé, la conclusion de tous les rapports était formellement négative : le citoyen Pamplémousse n'avait nulle qualité pour postuler l'usage du palanquin.

Quelque digne d'intérêt que parût sa situation, quelques méritoires qu'eussent pu être les services naguère rendus par lui en Occident, les textes souverains opposaient à sa demande un péremptoire veto.

Au dossier déjà copieux j'adjoignis une note explicative de mon cru qui en augmenta d'autant le poids et le volume et je transmis le tout pour appréciation au Résident de la province.

Celui-ci, après s'être livré, plusieurs semaines durant, à de doctes perco-gitations sur cette importante affaire et avoir consciencieusement soupesé l'intrinsèque valeur du point de vue annamite et de la conception occidentale en la matière, se décida, certain jour, à opter résolument pour cette dernière. Il écrivit dans ce sens une lettre au Gouverneur indigène, à quoi celui-ci répondit, quelque temps après, par un nouveau rapport bourré d'arguments à l'appui de sa thèse. Il s'ensuivit un interminable échange de correspondances et le dossier grossissait, grossissait toujours...

Le plus embêtant pour moi était que, régulièrement, deux fois par semaine, le sieur Pamplémousse, avec une constance et une patience exemplaires, se présentait à mon bureau pour y prendre des nouvelles de la suite donnée à sa requête et qu'invariablement j'étais obligé de lui répondre : « Mon brave, la question est toujours à l'étude... »

Comment finit tout cela ? Par une cote mal taillée, une sorte de transaction entre les deux systèmes. Une décision fut prise, aux termes de laquelle le citoyen Pamplémousse était autorisé à faire usage d'un palanquin. Mais ce dernier ne devrait être ni jaune, couleur réservée au Roi, ni rouge, ni bleu, ni vert, couleurs réservées aux mandarins. Il ne devait être muni d'aucun ornement tel que figure de dragon ou de quadrupède, ni d'insignes de nature à faire passer Pamplémousse aux yeux des foules pour un personnage de qualité. Enfin, pour éviter que ledit Pamplémousse ne profitât de son prestige pour recruter des porteurs par intimidation et se faire véhiculer abusivement sans bourse délier, il était stipulé qu'il ne pourrait se faire transporter que par des gens de sa maison, parents ou serviteurs...

V. — La Catastrophe.

N'ayant vu Pamplémousse pour la première fois que lors de la présentation de sa requête, je n'ai connu que rétrospectivement les aventures qui la précédèrent et que, par souci de la régularité chronologique, j'ai relatées plus haut dans leur ordre de succession. De même, c'est par oui-dire que j'ai appris sa lamentable fin quelques mois après la décision l'autorisant à se faire véhiculer en palanquin.

Donc, d'après ce que l'on m'a rapporté, Pamplémousse, dès qu'il fut muni de son autorisation, s'empressa de faire emplette d'un palanquin conforme aux prescriptions de l'Autorité.

Comme il n'avait d'autres parents que sa femme, d'autres serviteurs qu'un vague bécon d'une douzaine d'années, il loua, moyennant quelques ligatures, les services de deux forts gaillards du village : Jade, sans occupations bien définies hormis l'abus du *choum-choum* et Mandarine, le crieur public communal.

Après quoi il prépara une sortie non moins solennelle que triomphale dans Prunier Blanc. C'était jour de marché. La foule grouillait. Le succès de Pamplemousse dépassa ses plus optimistes espérances.

Par malheur, au moment du retour, alors qu'on passait près d'une mare, le pied d'un des porteurs glissa, l'homme trébucha et entraîna dans sa chute tout l'équipage qui culbuta dans l'eau vaseuse. On en retira le pauvre Pamplemousse en piteux état. Tout gluant de cette boue du delta plus adhésive que la plus collante des sécotines, tout ruisselant et constellé de lentilles d'eau, il avait l'air d'un bonhomme en terre glaise. On le transporta en hâte chez lui. La nuit il fut pris de fièvre et délira. Trois jours après, on l'enterrait aux sons de la musette, de la flûte et du tambour. Il paraît que la mare où il avait chû si malencontreusement était un nid à ma-kouis et que l'infortuné avait été frappé par la colère de ces invisibles. C'est du moins ce que prétendirent les gens du village.

Ainsi, à l'âge de trente-cinq ans, nouvelle victime du péché d'orgueil, mourut le pauvre Pamplemousse pour avoir voulu, contrairement aux souverains décrets du Grand Empereur de Jade qui règne dans les Cieux, s'élever au-dessus de sa naturelle condition.

René CRAYSSAC.

